

# Le contexte régional

La Bourgogne est pour beaucoup d'indicateurs proche de la moyenne nationale. A mi-chemin entre les régions du Nord, plus jeunes et qui laissent partir des habitants, et celles méridionales, qui en accueillent mais sont en moyenne plus âgées, la Bourgogne occupe donc une position intermédiaire. Si de nombreux jeunes de la région vont poursuivre leurs études supérieures en Ile de France ou y chercher un premier emploi, un certain nombre d'actifs ou de retraités franciliens viennent s'installer en Bourgogne.

## La démographie

### 1 - Les constats

#### La Bourgogne vieillit

La population, soit 1 610 067, est demeurée stable au cours des années 90, celle de la France métropolitaine augmentant de 3,4 %. Mais la région perd une partie de ses jeunes et attire une population plus âgée. Globalement, les départs l'emportent sur les arrivées. Ce déficit est compensé par un solde naturel positif, d'où une quasi-stabilité de la population bourguignonne entre 1990 et 1999. Si on prolonge ces évolutions, selon l'INSEE, en 2030 la Bourgogne se retrouvera avec l'Auvergne, le Limousin et Poitou-Charentes parmi les régions les plus âgées.

La Côte d'Or a connu une forte augmentation de sa population grâce à un solde naturel positif. L'Yonne gagne également des habitants mais sous l'effet d'arrivées plus nombreuses que de départs. La Saône et Loire et la Nièvre ont vu leur population diminuer. Dans le premier cas la baisse de la population est davantage imputable à un solde migratoire fortement négatif, dans le cas de la Nièvre la cause première est un nombre de décès beaucoup plus élevé que celui des naissances.

La population bourguignonne a vieilli au cours de la décennie 90. La structure par âge de la Bourgogne diffère assez sensiblement de celle de l'ensemble de la France. Les moins de 20 ans représentent 23 % de la population régionale contre 25 % en France. A l'inverse, les personnes âgées sont proportionnellement plus nombreuses dans la région : 25 % des bourguignons ont 60 ans ou plus contre 21 % dans l'ensemble de la métropole. La Côte d'Or est le département qui abrite la population la plus jeune de la région. A l'inverse, la Nièvre a une structure démographique relativement âgée.

#### Et perd ses jeunes actifs

La population active bourguignonne totalise 710 974 personnes, elle s'est accrue de 1,9 % par rapport à 1990, résultat d'une progression de 6 % pour les femmes et une baisse de 1,3 % pour les hommes. Les femmes ont nettement accru leur participation au marché du travail.

En dehors des comportements d'activité, c'est l'évolution même de la population qui influence celle des ressources en main-d'œuvre. Au cours de la décennie précédente, les générations partant à la retraite ont été remplacées par des générations plus nombreuses, par contre les mouvements migratoires n'ont pas joué en faveur de la région. Les jeunes, et notamment les jeunes diplômés, partent en nombre. Ces actifs potentiels ne sont compensés qu'en partie par des arrivées de personnes plus âgées, des retraités souvent, soit des personnes non actives.

Le départ à la retraite des générations d'après guerre et leur remplacement par des générations moins nombreuses va contribuer à la réduction du potentiel d'actifs. Si les tendances en termes d'activité et de migrations des années 90 se prolongeaient (selon le scénario dit tendanciel de l'INSEE), le potentiel d'actifs bourguignons pourrait se réduire à partir de 2004. Cette baisse

interviendrait plus tôt et plus rapidement dans notre région qu'au niveau national où elle est prévue pour 2007.

Ces tendances régionales et départementales cachent de grandes disparités quand on descend au niveau infra départemental (voir annexe 1).

Ainsi, dans l'Yonne toutes les zones d'emploi voient leur population (totale et active) s'accroître et si la population active jeune régresse c'est dans de moins fortes proportions qu'à Autun, Decize...etc. Le bilan est plus mitigé en Côte d'Or et en Saône et Loire. Dans la Nièvre, le constat est encore plus nuancé. Toutes les zones perdent des habitants, des actifs et les jeunes actifs de moins de 25 ans sont en très forte diminution.

## 2-La problématique

### **Anticiper le vieillissement des salariés dans la gestion des ressources humaines**

La gestion des ressources humaines doit désormais intégrer cette notion d'anticipation. Les métiers évoluent, les qualifications s'aiguisent, les départs à la retraite massifs créent ou peuvent créer de nouvelles pénuries de personnel compétent. S'adapter à ces mutations et aux besoins nouveaux qui en découlent requiert un vrai savoir-faire. L'enjeu est d'importance :

- Mettre sur pied des formations "ad hoc" pour s'adapter aux mutations du monde du travail
- Elargir les sources de recrutement à des publics défavorisés pour lutter contre les pénuries de main d'œuvre
- Fidéliser la main d'œuvre une fois formée

Ce brusque déséquilibre générationnel n'aura pas le même impact selon les territoires et les secteurs d'activité.

## **Le tissu économique**

### 1-Les constats

#### **Une Bourgogne plus industrielle que la moyenne nationale**

La Bourgogne est une région où l'industrie pèse davantage dans l'emploi qu'au niveau national. Ainsi plus d'un salarié bourguignon sur cinq travaille dans l'industrie (23 % de l'emploi salarié), c'est plus que la moyenne nationale (19 %). La métallurgie - transformation des métaux, les industries de biens d'équipement mécaniques, la chimie - caoutchouc - plastique et les IAA sont les activités les plus représentées. Elles regroupent plus de la moitié des salariés bourguignons.

Les crises économiques successives et la mondialisation ont principalement fragilisé cet emploi industriel et les pertes d'effectifs ont été d'autant plus sensibles que l'industrie pèse lourd en Bourgogne.

#### **Où le tertiaire, moins présent, se développe également moins vite.**

Depuis plus de vingt ans, le tertiaire constitue le principal moteur de la création d'emploi. A l'instar des autres régions françaises il est prépondérant dans le tissu économique régional, concentrant les 2/3 des emplois. Les activités tertiaires sont toutefois proportionnellement moins développées en Bourgogne que dans les autres régions, peut être de par leur nature. En effet, elles

sont davantage orientées vers le commerce et les services à la population (éducation, santé - action sociale, services aux particuliers), que vers les services aux entreprises et les activités financières et immobilières.

La présence plus limitée du tertiaire en Bourgogne ne permet pas à l'emploi bourguignon d'atteindre des taux de croissance équivalents à ceux observés au niveau France entière.

De part sa structure économique, L'emploi bourguignon évolue moins favorablement que dans l'ensemble des autres régions et offre donc moins de possibilités d'embauches.

### **Des activités industrielles globalement diversifiées mais localement peu variées ou concentrées dans peu d'établissements**

La proportion de l'emploi industriel est forte en Saône et Loire, dans le Sud de la Nièvre et dans le Nord de L'Yonne. Les zones d'emploi du Creusot, de Montceau-les-Mines, du Charolais et de Louhans sont marquées par une industrie importante, souvent associée à la présence de grands établissements. L'industrie est également prégnante à Montbard, Joigny et Sens.

Quelques secteurs sont très localisés : la pharmacie dans l'agglomération dijonnaise, la construction ferroviaire au Creusot, le textile à Autun, l'industrie automobile surtout à Dijon et dans la zone du Charolais. Les industries des composants électriques et électroniques, sans être aussi concentrées, sont plus présentes à Dijon, même si de grands établissements de ce secteur sont implantés dans les zones de Chalon-sur-Saône et Sens.

Certaines activités sont très localisées mais également concentrées dans peu d'établissements. Plus de 40 % des effectifs industriels de la zone d'Autun travaillent dans l'industrie textile. Le Creusot et Montbard sont empreints du poids de la métallurgie. Le tiers des salariés de la zone de Louhans travaillent dans les industries agricoles et alimentaires. A Decize, le caoutchouc et la fabrication de sièges automobiles regroupent à eux deux plus de la moitié des salariés. La métallurgie dans la zone d'emploi de Nevers et la chimie dans celle de Chalon-sur-Saône occupent également une place importante.

## **2-La problématique**

### **Anticiper les mutations économiques sur une zone**

Cette concentration géographique implique que plusieurs zones d'emploi sont fortement dépendantes d'un nombre restreint d'activités, ce qui peut constituer un facteur de fragilité pour l'emploi de la zone. Cette fragilité est d'autant plus forte que l'emploi repose sur un nombre restreint d'entreprises.

La création d'un observatoire régional des mutations économiques répond à cette problématique. Conçu comme un outil d'aide à la construction, à l'orientation et au développement d'une politique volontariste dans chacun des territoires de l'espace régional.

Cette politique active visera à :

- **contribuer** à la pérennité des entreprises existantes
  
- **soutenir** les projets d'implantation ou de développement d'activités permettant de mobiliser et valoriser les ressources humaines dans tous les bassins d'emploi de la région.
  
- **construire** les réponses les mieux adaptées à des difficultés avérées:
  - appui aux entreprises fragilisées,
  - aide à la formation des actifs en emploi,
  - aide à la reconversion des actifs,
  - aide à la formation et à l'insertion des demandeurs d'emploi.

# Le marché du travail

## 1 - Les constats

### Un chômage jeune davantage présent en Bourgogne qu'au plan national

En Bourgogne, l'évolution du chômage est, depuis 1999, globalement plus favorable qu'au plan national. Soit la baisse a été plus marquée, soit la hausse plus modérée. Mais globalement, sur les cinq dernières années, les tendances ne diffèrent que très faiblement.

Cependant, les résultats relatifs au chômage jeune sont un peu plus nuancés. La courbe de la demande d'emploi s'est orientée à la hausse un peu plus nettement en Bourgogne qu'au plan national pour les années 2001 et 2002. Mais quelle que soit la dynamique conjoncturelle, la part des jeunes de moins de 25 ans inscrits au chômage reste supérieure à la moyenne nationale.

Une partie de l'explication tient au fait que, dans la région, la part des jeunes de moins de 25 ans dans la population active totale est un peu plus marquée (9,0 %) qu'au niveau France entière (8,4 %) alors que la part des moins de 25 ans dans la population totale est plus faible en Bourgogne.

L'arrivée des jeunes bourguignons sur le marché du travail serait donc plus précoce et les jeunes peut-être moins formés qu'au plan national, ce que semblent montrer les données du recensement 99. Mais là aussi, il existe une grande hétérogénéité des territoires (voir annexe 2).

### Population de 15 à 30 ans par niveau de formation

Niveaux de formation	France		Bourgogne	
	Nombre		Nombre	
	1999	part en %	1999	part en %
études en cours	5 385 079	45,6	133 682	44,0
VI et V bis	1 606 646	13,6	44 324	14,6
V	1 818 449	15,4	54 755	18,0
IV	1 329 197	11,2	34 597	11,4
III et +	1 682 054	14,2	36 463	12,0
Ensemble	11 821 425	100,0	303 821	100,0

source RP 1999

L'observation montre qu'en période de conjoncture favorable, comme en 2000, l'écart entre la Bourgogne et la France se réduit en ce qui concerne la part des jeunes au chômage. En Bourgogne comme dans le reste de l'hexagone, il semble nécessaire que la croissance soit particulièrement soutenue pour que les jeunes trouvent à s'embaucher massivement. En effet, quand la progression reste "modérée", les jeunes connaissent un surcroît de difficultés pour accéder à l'emploi ou sortir des situations de chômage. De par sa structure économique la Bourgogne, plus industrialisée, crée moins d'emploi en période de reprise économique et réagit plus fortement aux retournements de conjoncture. L'intérim, principalement lié à l'activité industrielle (2/3 des équivalents temps plein), pèse plus lourdement sur les embauches jeunes dans les périodes de baisse comme en 2002 et 2003.

### Mais plus spécifiquement féminin

Au niveau de la structure du chômage jeune, la sur-représentation bourguignonne porte quasi essentiellement sur les jeunes femmes. Près de 10 % des demandeurs d'emploi bourguignons sont des jeunes femmes de moins de 25 ans contre 8 % en moyenne pour la France entière. Mais ce constat peut être généralisé car la structure du chômage bourguignon s'écarte également de la moyenne nationale : si les hommes représentent 49,1 % du chômage bourguignon en mars 2004, la proportion atteint 52,5 % pour la France entière.

Les femmes sont donc, quel que soit leur âge, plus fortement présentes au sein de la demande d'emploi en Bourgogne qu'au plan national. Dans la mesure où le secteur tertiaire est proportionnellement moins développé dans notre région, les opportunités d'embauches dégagées par ce secteur sont donc toujours moins nombreuses, ce qui se répercute sur la demande féminine, notamment chez les plus jeunes. Par ailleurs, dans la période de ralentissement économique observée depuis la mi-2001, l'emploi tertiaire continue à se développer en Bourgogne mais sans créer autant d'emplois qu'au plan national.

Les deux effets conjugués - moindre implantation du tertiaire en Bourgogne et plus faible dynamisme en matière de créations d'emplois - influent plus fortement que dans d'autres régions sur la demande d'emploi féminine, et en particulier sur celle des jeunes.

## **2-La problématique**

 **Identifier les besoins des entreprises, spécifiques à certains secteurs, et certains territoires, pour mieux adapter l'offre de formation**

En effet, la faible mobilité des formés renforce le rôle déterminant de l'offre de formation, d'où la nécessité de prendre en compte certaines réalités qui caractérisent le fonctionnement socio-économique local. L'expérience montre que c'est la proximité de l'emploi ou du lieu de formation qui guide le choix du plus grand nombre. Prendre en compte cette dimension doit conduire à repenser l'organisation sociale des territoires et l'équilibre entre zones actives et bassins fragilisés.

 **Construire une offre répondant à l'évolution tendancielle des emplois**

L'évolution technologique, celle des produits, la croissance rapide des exigences en matière d'hygiène, l'accroissement du niveau des prestations attendues en matière de soins aux personnes âgées confirme la nécessité d'une main-d'œuvre de bon niveau, apte au changement et plus autonome que par le passé.

 **Ouvrir plus largement aux femmes les formations jusque là plutôt réservées aux hommes**

# Les zones d'emploi bourguignonnes

## une grande hétérogénéité des territoires

### annexe 1

code	POPULATION SANS DOUBLE COMPTE			POPULATION ACTIVE TOTALE			
	NOM	1999	évol 99/90	1999	évol 99/90	dont < 25 ans	évol 99/90
2644	<b>SENS</b>	98 620	<b>6,7</b>	43 828	<b>9,0</b>	4 219	<b>-24,3</b>
2660	<b>JOIGNY</b>	56 055	<b>4,4</b>	23 507	<b>8,0</b>	2 387	<b>-23,7</b>
2612	<b>DIJON</b>	350 448	<b>4,2</b>	163 964	<b>5,2</b>	13 723	<b>-30,5</b>
2666	<b>BEAUNE</b>	92 131	<b>1,9</b>	42 001	<b>4,0</b>	3 825	<b>-34,1</b>
2641	<b>CHALON-SUR-SAONE</b>	149 825	<b>1,8</b>	68 503	<b>4,6</b>	6 006	<b>-34,1</b>
2652	<b>AVALLON</b>	45 788	<b>1,3</b>	19 195	<b>2,8</b>	1 860	<b>-31,7</b>
2613	<b>AUXERRE</b>	132 758	<b>0,8</b>	59 822	<b>2,3</b>	6 000	<b>-26,4</b>
2610	<b>MACON</b>	108 503	<b>-0,2</b>	49 559	<b>0,8</b>	4 264	<b>-35,7</b>
2695	<b>LOUHANS</b>	48 520	<b>-1,7</b>	19 721	<b>-2,1</b>	1 884	<b>-32,5</b>
2615	<b>NEVERS</b>	142 539	<b>-2,5</b>	61 541	<b>-1,5</b>	5 552	<b>-30,9</b>
2654	<b>COSNE-SUR-LOIRE</b>	48 154	<b>-3,7</b>	19 244	<b>-2,2</b>	1 744	<b>-30,8</b>
2651	<b>MONTBARD</b>	41 117	<b>-3,7</b>	17 461	<b>-2,5</b>	1 540	<b>-36,4</b>
2656	<b>AUTUN</b>	41 612	<b>-4,3</b>	17 595	<b>-2,3</b>	1 530	<b>-40,6</b>
2643	<b>CHATILLON-SUR-SEINE</b>	23 059	<b>-5,2</b>	9 631	<b>-6,2</b>	813	<b>-41,8</b>
2680	<b>CHAROLAIS</b>	86 980	<b>-6,0</b>	37 127	<b>-4,0</b>	3 543	<b>-35,7</b>
2664	<b>LE CREUSOT</b>	53 097	<b>-6,5</b>	21 780	<b>-0,7</b>	2 082	<b>-29,8</b>
2662	<b>DECIZE</b>	34 505	<b>-6,9</b>	13 741	<b>-7,2</b>	1 272	<b>-37,3</b>
2672	<b>MONTCEAU-LES-MINES</b>	56 356	<b>-8,1</b>	22 754	<b>-4,4</b>	2 085	<b>-36,7</b>
	<b>BOURGOGNE</b>	1 610 067	<b>0,0</b>	710 974	<b>1,9</b>	64 329	<b>-31,9</b>

zones d'emploi les plus dynamiques en termes de gains de population et d'actifs pris dans leur ensemble. Pour Dijon, Beaune, Chalon-sur-Saône, et Avallon, baisse plus marquée du nombre de jeunes actifs (moins de 25 ans) par rapport au reste du groupe (Sens, Joigny, Auxerre).

zones d'emploi dont les évolutions en termes de population et d'actifs sont plus proches de la tendance régionale. Montbard se distingue par un nombre d'actifs qui diminue un peu plus que le reste du groupe, en particulier les jeunes.

Zones d'emploi les plus déficitaires en termes de population et en pertes d'actifs, jeunes y compris. Le Creusot se distingue du groupe par une moindre réduction du nombre de jeunes actifs sur la période.

Source INSEE-RP-Modèle Omphale

- les plus fortes progression
- évolutions moyennes à la hausse ou à la baisse
- les plus fortes baisses

- zone pour la période 1999-2015 l'effet négatif des migrations est plus fort que l'effet du au vieillissement des générations
- zone pour la période 1999-2005 l'effet vieillissement générationnel domine sur l'effet négatif des migrations
- zone pour la période 1999-2005 le poids des deux effets est équivalent
- zone pour
- zone pour la période 1999-2015 l'effet migration ferait augmenter la population active

# Population de 15 à 30 ans par niveau de formation

annexe 2

Niveaux de formation	France		Bourgogne	
	Nombre		Nombre	
	1999	part en %	1999	part en %
études en cours	5 385 079	45,6	133 682	44,0
VI et V bis	1 606 646	13,6	44 324	14,6
V	1 818 449	15,4	54 755	18,0
IV	1 329 197	11,2	34 597	11,4
III et +	1 682 054	14,2	36 463	12,0
<b>Ensemble</b>	<b>11 821 425</b>	<b>100,0</b>	<b>303 821</b>	<b>100,0</b>

**Zones d'emploi**



	1990						1999					
	Niveaux de formation						Niveaux de formation					
	études en cours	VI et V bis	V	IV	III	Ensemble	études en cours	VI et V bis	V	IV	III	Ensemble
1 DIJON	40 087	14 625	16 555	6 721	7 618	85 606	45 210	8 295	10 846	8 425	12 045	84 821
2 BEAUNE	6 999	4 988	4 822	1 429	993	19 231	6 678	2 611	3 562	1 960	1 946	16 757
3 CHATILLON-SUR-SEINE	1 920	1 254	1 237	349	172	4 932	1 573	665	681	486	335	3 740
4 MONTBARD	3 097	2 221	2 412	581	400	8 711	2 865	1 059	1 409	752	686	6 771
5 NEVERS	10 898	6 182	7 696	2 152	1 809	28 737	10 137	3 769	4 858	3 055	2 883	24 702
6 COSNE-SUR-LOIRE	3 251	2 457	2 176	568	396	8 848	2 759	1 249	1 536	888	680	7 112
7 DECIZE	2 585	1 727	2 126	468	288	7 194	1 937	747	1 133	794	566	5 177
8 MACON	9 483	5 415	5 593	1 804	1 545	23 840	7 829	2 942	3 584	2 501	2 573	19 429
9 CHALON-SUR-SAONE	12 224	7 527	7 899	2 401	2 264	32 315	11 498	4 151	5 421	3 408	3 519	27 997
10 AUTUN	3 288	2 051	2 206	568	448	8 561	2 812	1 055	1 366	816	714	6 763
11 CREUSOT	5 093	2 283	3 121	780	652	11 929	4 916	1 441	1 765	1 041	1 058	10 221
12 MONTCEAU-LES-MINES	4 680	3 077	2 726	712	516	11 711	4 155	1 508	1 776	1 061	897	9 397
13 CHAROLAIS	7 138	4 112	5 400	1 345	912	18 907	5 736	1 904	3 153	1 850	1 622	14 265
14 LOUHANS	3 124	2 273	2 694	632	373	9 096	2 701	1 207	1 816	953	705	7 382
15 AUXERRE	10 048	7 469	6 814	1 948	1 473	27 752	9 365	4 547	4 826	2 860	2 750	24 348
16 SENS	6 906	5 411	4 360	1 212	944	18 833	7 061	3 483	3 421	1 809	1 818	17 592
17 AVALLON	2 833	2 686	2 169	577	376	8 641	2 744	1 695	1 591	881	733	7 644
18 JOIGNY	3 705	2 983	2 677	684	496	10 545	3 706	1 996	2 011	1 057	933	9 703
<b>BOURGOGNE</b>	<b>137 359</b>	<b>78 741</b>	<b>82 683</b>	<b>24 931</b>	<b>21 675</b>	<b>345 389</b>	<b>133 682</b>	<b>44 324</b>	<b>54 755</b>	<b>34 597</b>	<b>36 463</b>	<b>303 821</b>

## Population de 15 à 30 ans par niveau de formation

annexe 2



	1990						1999						
	Niveaux de formation						Niveaux de formation						
	études en cours	VI et V bis	V	IV	III	Ensemble	études en cours	VI et V bis	V	IV	III	Ensemble	VI et Vbis écart/moy
17 AVALLON	32,8	31,1	25,1	6,7	4,4	100,0	35,9	22,2	20,8	11,5	9,6	100,0	7,6
18 JOIGNY	35,1	28,3	25,4	6,5	4,7	100,0	38,2	20,6	20,7	10,9	9,6	100,0	6,0
16 SENS	36,7	28,7	23,2	6,4	5,0	100,0	40,1	19,8	19,4	10,3	10,3	100,0	5,2
15 AUXERRE	36,2	26,9	24,6	7,0	5,3	100,0	38,5	18,7	19,8	11,7	11,3	100,0	4,1
3 CHATILLON-SUR-SEINE	38,9	25,4	25,1	7,1	3,5	100,0	42,1	17,8	18,2	13,0	9,0	100,0	3,2
6 COSNE-SUR-LOIRE	36,7	27,8	24,6	6,4	4,5	100,0	38,8	17,6	21,6	12,5	9,6	100,0	3,0
14 LOUHANS	34,3	25,0	29,6	6,9	4,1	100,0	36,6	16,4	24,6	12,9	9,6	100,0	1,8
12 MONTCEAU-LES-MINES	40,0	26,3	23,3	6,1	4,4	100,0	44,2	16,0	18,9	11,3	9,5	100,0	1,5
4 MONTBARD	35,6	25,5	27,7	6,7	4,6	100,0	42,3	15,6	20,8	11,1	10,1	100,0	1,1
10 AUTUN	38,4	24,0	25,8	6,6	5,2	100,0	41,6	15,6	20,2	12,1	10,6	100,0	1,0
2 BEAUNE	36,4	25,9	25,1	7,4	5,2	100,0	39,9	15,6	21,3	11,7	11,6	100,0	1,0
5 NEVERS	37,9	21,5	26,8	7,5	6,3	100,0	41,0	15,3	19,7	12,4	11,7	100,0	0,7
8 MACON	39,8	22,7	23,5	7,6	6,5	100,0	40,3	15,1	18,4	12,9	13,2	100,0	0,6
9 CHALON-SUR-SAONE	37,8	23,3	24,4	7,4	7,0	100,0	41,1	14,8	19,4	12,2	12,6	100,0	0,2
7 DECIZE	35,9	24,0	29,6	6,5	4,0	100,0	37,4	14,4	21,9	15,3	10,9	100,0	-0,2
11 CREUSOT	42,7	19,1	26,2	6,5	5,5	100,0	48,1	14,1	17,3	10,2	10,4	100,0	-0,5
13 CHAROLAIS	37,8	21,7	28,6	7,1	4,8	100,0	40,2	13,3	22,1	13,0	11,4	100,0	-1,2
1 DIJON	46,8	17,1	19,3	7,9	8,9	100,0	53,3	9,8	12,8	9,9	14,2	100,0	-4,8
<b>BOURGOGNE</b>	<b>39,8</b>	<b>22,8</b>	<b>23,9</b>	<b>7,2</b>	<b>6,3</b>	<b>100,0</b>	<b>44,0</b>	<b>14,6</b>	<b>18,0</b>	<b>11,4</b>	<b>12,0</b>	<b>100,0</b>	<b>+ 0,0</b>

## Population de 15 à 30 ans par niveau de formation

annexe 2



évolution 99/90

	Niveaux de formation					Ensemble
	études en cours	VI et V bis	V	IV	III	
1 DIJON	+ 12,8	- 43,3	- 34,5	+ 25,4	+ 58,1	- 0,9
2 BEAUNE	- 4,6	- 47,7	- 26,1	+ 37,2	+ 96,0	- 12,9
3 CHATILLON-SUR-SEINE	- 18,1	- 47,0	- 44,9	+ 39,3	+ 94,8	- 24,2
4 MONTBARD	- 7,5	- 52,3	- 41,6	+ 29,4	+ 71,5	- 22,3
5 NEVERS	- 7,0	- 39,0	- 36,9	+ 42,0	+ 59,4	- 14,0
6 COSNE-SUR-LOIRE	- 15,1	- 49,2	- 29,4	+ 56,3	+ 71,7	- 19,6
7 DECIZE	- 25,1	- 56,7	- 46,7	+ 69,7	+ 96,5	- 28,0
8 MACON	- 17,4	- 45,7	- 35,9	+ 38,6	+ 66,5	- 18,5
9 CHALON-SUR-SAONE	- 5,9	- 44,9	- 31,4	+ 41,9	+ 55,4	- 13,4
10 AUTUN	- 14,5	- 48,6	- 38,1	+ 43,7	+ 59,4	- 21,0
11 CREUSOT	- 3,5	- 36,9	- 43,4	+ 33,5	+ 62,3	- 14,3
12 MONTCEAU-LES-MINES	- 11,2	- 51,0	- 34,8	+ 49,0	+ 73,8	- 19,8
13 CHAROLAIS	- 19,6	- 53,7	- 41,6	+ 37,5	+ 77,9	- 24,6
14 LOUHANS	- 13,5	- 46,9	- 32,6	+ 50,8	+ 89,0	- 18,8
15 AUXERRE	- 6,8	- 39,1	- 29,2	+ 46,8	+ 86,7	- 12,3
16 SENS	+ 2,2	- 35,6	- 21,5	+ 49,3	+ 92,6	- 6,6
17 AVALLON	- 3,1	- 36,9	- 26,6	+ 52,7	+ 94,9	- 11,5
18 JOIGNY	+ 0,0	- 33,1	- 24,9	+ 54,5	+ 88,1	- 8,0
<b>BOURGOGNE</b>	<b>- 2,7</b>	<b>- 43,7</b>	<b>- 33,8</b>	<b>+ 38,8</b>	<b>+ 68,2</b>	<b>- 12,0</b>